

# Le Focus

Bulletin d'information mensuel de l'AREQ  CSQ

Novembre 2014

## REFUSONS L'AUSTÉRITÉ

Le 29 novembre prochain, une manifestation citoyenne se tiendra simultanément à Québec et à Montréal, à 13 heures, sous le thème « [Refusons l'austérité](#) ».

Le message lancé par les organisateurs de la manifestation est clair :

« Le gouvernement libéral de Philippe Couillard a entrepris un véritable démantèlement de l'État social du Québec en imposant des mesures d'austérité jamais vues ici. Alors qu'il a mené une campagne électorale axée sur le développement du Québec et la création d'emplois, il veut aujourd'hui sabrer pas moins de 5 milliards de dollars dans les services publics et les programmes sociaux au cours des deux prochaines années.

Nous ne le laisserons pas faire. Il n'a pas été élu pour revoir de fond en comble les missions fondamentales de l'État québécois qui le distinguent en Amérique du Nord et qui font du Québec une société unique.

Chaque jour, les effets des coupes s'étalent dans les médias. Ces compressions touchent directement l'accessibilité et la qualité des services à la population dans la santé, les services sociaux et l'éducation. Elles visent aussi à couper de façon draconienne les programmes sociaux qui s'adressent aux plus démunis de notre société.

De plus, les mesures d'austérité sont un désastre pour l'emploi, avec une perte de plus de 21 000 emplois en 2014. Les politiques de ce gouvernement sont aussi dangereuses pour l'environnement.

Partout dans le monde, les mesures d'austérité sont dénoncées parce qu'elles ne fonctionnent pas. Refusons l'austérité! »

Des autobus partiront de toutes les régions du Québec pour rejoindre la Place du Canada, à Montréal, et le Parc des Champs-de-Bataille, à Québec.

Tous les détails tels les lieux de rassemblement seront connus prochainement. Pour en savoir plus, veuillez consulter le [www.refusonslausterite.org](http://www.refusonslausterite.org) ou encore visitez la [page Facebook de l'événement](#).

### Dans ce numéro :

Refusons l'austérité	1
Projet de loi 10	2
Journée internationale des hommes	2
Conseil national	3
Formation des comités nationaux	4
Campagne d'Entraide 2014	4
Assurance voyage	5
12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes	6
Programme <i>Toujours en action</i>	6



**REFUSONS  
L'AUSTÉRITÉ**

**MANIFESTATION  
29 NOVEMBRE 2014**

RASSEMBLEMENT : 12 h  
DÉPART : 13 h

**MONTREAL**  
Place du Canada (angle  
Peel et René-Lévesque)

**QUÉBEC**  
Parc des Champs-de-Bataille  
(plaines d'Abraham)

[refusonslausterite.org](http://refusonslausterite.org)

## Projet de loi 10

Le 25 septembre dernier, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barette, a rendu public le projet de loi 10 intitulé *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux* notamment par l'abolition des agences régionales.

Ce projet de loi prévoit la création d'un seul établissement dans chacune des régions sociosanitaires du Québec, sauf dans la région de Montréal qui comptera neuf établissements. Les nouveaux établissements seront issus de la fusion des agences de la santé et des services sociaux avec tous les établissements publics de la région. Par la mise en œuvre de ce projet de loi, les 18 agences de la santé et des services sociaux ainsi que les 182 établissements publics de la santé deviendront 24 immenses structures régionales.

Ce projet de loi accorde également d'importants pouvoirs au ministre de la Santé et des Services sociaux. Celui-ci pourra, notamment, nommer tous les membres du conseil d'administration ainsi que les membres de la direction de chaque établissement.

Pour l'AREQ, les changements prévus par ce projet de loi soulèvent de nombreux questionnements. Le fait de créer de très grands établissements qui desserviront de vastes étendues de territoire, pose la question de l'accessibilité des soins et des services à l'ensemble de la population sur un même territoire : les personnes qui habitent en périphérie des régions devront-elles parcourir de plus grandes distances pour obtenir des soins?

De plus, nous questionnons l'impact de ce projet de loi au regard de l'accès à un médecin de famille, au débordement des urgences, à la durée de l'attente pour une place en centre d'hébergement. Comment ces nouvelles structures permettront-elles de résoudre ces difficultés d'accès aux services?

L'AREQ suit de près les travaux menant à l'adoption de ce projet de loi. Ce texte et les audiences de la commission parlementaire concernée sont accessibles sur le [site de l'Assemblée nationale](#).



## Journée internationale des hommes

Le 19 novembre prochain se tient la Journée internationale des hommes, journée méconnue pour laquelle l'AREQ produit une affiche depuis quelques années. L'affiche de l'édition 2014 peut être trouvée sur le site internet de l'AREQ dans la section Dossiers et réalisations. Un [article](#) spécial concernant la Journée et le thème choisi par l'AREQ pour la souligner a été publié dans la dernière édition du *Quoi de Neuf* en page 28.



Afin d'outiller les personnes désirant placer des affiches dans quelques commerces ou autres organismes et désirant obtenir plus de détails sur la Journée ou sur le thème, une version électronique de l'article de Monsieur Cartier a été envoyée aux membres du CN la semaine dernière, avec quelques suggestions de lieux d'affichage. N'hésitez pas à contacter votre présidence sectorielle ou régionale si vous désirez obtenir ces outils ou pour faire la commande de quelques affiches supplémentaires avant la Journée!



## Retour sur le conseil national de l'AREQ

Le conseil national (CN) automnal de l'AREQ s'est tenu du 27 au 30 octobre dernier, à Québec. Il s'agissait du premier CN du triennat 2014-2017. Les personnes présidentes de secteur et les membres du conseil d'administration ont profité de l'occasion pour étudier et adopter le plan d'action national de l'AREQ pour les trois prochaines années, ainsi que les prévisions budgétaires pour 2014-2015.

Un compte rendu de quatre pages sera publié à ce sujet dans le magazine *Quoi de neuf* de l'hiver, qui sera acheminé aux membres à la mi-décembre. Le magazine contiendra également un portrait de la récipiendaire de la Bourse Laure-Gaudreault 2014, Viviane Desbiens. L'étudiante à la maîtrise en éducation de l'Université Laval a effectué une présentation de son projet de recherche devant les membres du CN.

D'ici-là, les membres de l'AREQ peuvent consulter des actualités (nouvelles) diffusées sur le site Internet de l'AREQ. On y retrouve notamment deux extraits du discours du président de l'Association, Pierre-Paul Côté. Aussi, certains documents relatifs au conseil national ont été déposés sur l'Extranet, dans la section réservée aux membres du CN.

### Retombées médiatiques

Notons que les discussions tenues lors de ce conseil national ont trouvé écho dans les médias. Un premier article publié dans le *Journal de Québec* a traité de la [conférence sur la maltraitance](#) prononcée par la professeure Marie Beaulieu. Un second article, publié dans le même média, a fait état de [la réaction de l'AREQ](#) à des propositions formulées devant la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise.

### L'AREQ sur la place publique

**29 octobre**

**Commission d'examen sur la fiscalité : un appauvrissement des personnes âgées et de nouvelles coupures dans les programmes sociaux?**

Vous pouvez lire tous les communiqués diffusés par l'AREQ au [www.areq.qc.net](http://www.areq.qc.net).

### À surveiller en novembre

**12 novembre**

Comité national de la retraite

**13 novembre**

Comité national de la condition des hommes

**17 novembre**

CA ASSUREQ

**18-19-20 novembre**

Conseil exécutif

**21 novembre**

Comité national des assurances

**25 novembre**

Comité national de l'action sociopolitique



## Formation des membres des comités nationaux

Le 6 novembre dernier se tenait la formation des membres des divers comités nationaux de l'AREQ. Cette formation avait pour objectif d'assurer aux personnes participantes une meilleure connaissance du rôle et des mandats des comités nationaux et des autres instances, de clarifier leurs responsabilités et de les outiller pour l'exécution de leur mandat tout au long du triennat.

Lors de cette formation les personnes participantes ont pu entre autres faire une révision du plan d'action national de l'AREQ, duquel découlera le plan d'action de leurs comités respectifs. Elles ont pu également participer à une simulation du travail en comité en lien avec le conseil d'administration et en apprendre davantage sur les aspects financiers et administratifs liés à leurs activités.



Les comités entreprendront pour la plupart leurs travaux en novembre ou en décembre.

An advertisement for the 'OSE Change the World' 2014 campaign. The background features a large, close-up portrait of a young man with curly brown hair and blue eyes, wearing round glasses and a plaid scarf. The text is arranged on the left side of the image. At the top left, the logo 'OSE' is in large purple letters, with 'CHANGER LE MONDE' below it. Underneath, it says 'UN DON À LA FOIS' in orange, followed by 'CAMPAGNE D'ENTRAIDE 2014' in purple. A quote in the center reads: '« Le monde... C'est une chose qu'on doit changer de temps en temps! »' with double arrows on either side. Below the quote, it identifies 'FRED PELLERIN' as the 'Porte-parole'. At the bottom left, there is a call to action: 'PARTICIPEZ À LA COLLECTE DE DONS ANNUELLE' and the website 'www.entraide.gouv.qc.ca'. The bottom of the ad features several logos: 'Campagne d'entraide' with a green bird icon, 'Centre de services à la personne', 'PartenaireSanté Québec', and 'CRISTY-POLICE CANADIENNE MAJORS'. The word 'Québec' is written in large white letters at the bottom right, with the provincial flag logo to its right.

## Avant de partir

Vous partez en voyage pour un séjour à l'extérieur de la province? SSQ a dressé une liste des questions les plus fréquemment posées au sujet de l'assurance voyage. **Si votre question ne s'y trouve pas, nous vous invitons à communiquer avec le service à la clientèle de SSQ au 418 651-6962 ou sans frais au 1 888 833-6962.**



### Dois-je aviser SSQ avant mon départ?

Si votre état de santé est bon et stable, vous n'avez pas à aviser SSQ avant votre départ.

Si vous êtes déjà porteur d'une maladie connue, vous devez vous assurer que :

- **Votre état de santé est bon et stable avant de partir à l'étranger.**
- **La maladie ou l'affection connue est sous contrôle afin que vous soyez couvert.**

Vous pouvez également imprimer une preuve d'assurance par le biais de votre compte [ACCÈS | assurés](#). Une fois sur la page d'accueil sélectionnez le lien *Preuve d'assurance voyage* dans la colonne de droite des liens rapides.



### Comment puis-je faire une réclamation?

Nous vous suggérons fortement d'avoir en votre possession la carte d'assurance SSQ. Téléphonnez aux numéros inscrits à l'endos de votre carte et vous serez directement redirigé vers CanAssistance.



### Qu'advient-il si je décède pendant mon voyage?

CanAssistance se chargera de toutes les formalités auprès des autorités concernées et verra également à respecter vos choix, désignés au préalable, pour le rapatriement de votre corps et le lieu d'inhumation. Si vous n'avez prévu aucun arrangement, la maison funéraire attitrée de CanAssistance soutiendra vos proches dans le choix des services offerts.



### Est-ce que le régime public d'assurance maladie du Québec (RAMQ) me couvre lorsque je voyage aux États-Unis ou au Canada?

Oui, mais en partie seulement. La RAMQ ne couvre pas la totalité des frais médicaux lorsque vous voyagez à l'étranger. Sans assurance voyage, une simple grippe pourrait engendrer des coûts importants, voire des milliers de dollars.



### Mes cartes de crédit et pièces d'identité sont volées pendant mon voyage, quoi faire?

Communiquez avec CanAssistance. Ils feront le lien avec votre institution financière pour remplacer vos cartes de crédit. Ils vous aideront également à obtenir les services de l'ambassade pour faire émettre les documents officiels essentiels à la poursuite de votre séjour.

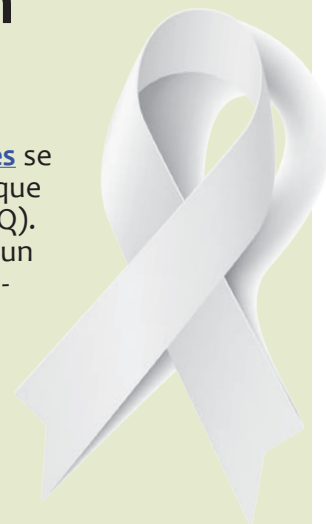
## 12 JOURS D'ACTION pour l'élimination de la VIOLENCE envers les femmes

La [Campagne des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes](#) se déroulera du 25 novembre au 6 décembre prochain. Cette campagne est organisée chaque année par des organisations féministes, dont la Fédération des femmes du Québec (FFQ). L'édition 2014 sera marquée par le lancement de capsules vidéo et la publication d'un calendrier d'actions organisées partout au Québec. Un événement majeur de commémoration aura lieu le 6 décembre à Montréal, à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire du massacre de Polytechnique.

Dans le cadre de ces 12 jours, de nombreuses actions sont organisées dans toutes les régions du Québec afin de sensibiliser la population au phénomène de la violence faite aux femmes et de demander des engagements concrets de la part des gouvernements provincial et fédéral pour éliminer cette triste situation qui perdure malgré les avancées notables des droits des femmes au Québec et au Canada.

### Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Le 17 décembre 1999, l'ONU proclamait le 25 novembre Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, rappelant que cette violence est un obstacle sur la voie de l'égalité, du développement et de la paix. Cette date commémore l'assassinat des sœurs Mirabal, trois militantes politiques dominicaines brutalement exécutées en 1960 sous les ordres du chef d'État Rafael Trujillo.



## Programme *Toujours en action*

Les nouvelles versions des formulaires ainsi que les renseignements relatifs au programme *Toujours en action* sont disponibles dans l'Extranet, dans la section réservée aux membres du conseil national. Dans un premier temps, les formulaires remplis par les personnes présidentes de secteur doivent être acheminés aux personnes présidentes de région. Puis, celles-ci doivent les transmettre à l'AREQ au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre, par courriel, à l'attention de Lucie Genest à [genest.lucie@csq.qc.net](mailto:genest.lucie@csq.qc.net).

## Pour nous joindre

Rédaction et coordination  
[Dominic Provost](#)

Participation  
Tommy Bureau-Boulé  
Johanne Freire  
Ginette Plamondon

Conception et réalisation  
[Martine Faguy](#)

Relecture  
Lucie Archambault  
Martine Faguy

